

Zeitschrift: Puls : Drucksache aus der Behindertenbewegung
Herausgeber: Ce Be eF : Club Behinderter und Ihrer FreundInnen (Schweiz) [1986-1992]; Anorma : Selbsthilfe für die Rechte Behinderter (Schweiz) [ab 1993]
Band: 31 (1989)

Vereinsnachrichten: Rapport annuel 1988 : l'activité de l'ASPr au travers de ses différents organes

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

† Loulou! Des réminiscences d'enfance



Elle n'est plus parmi nous, celle que tout le monde appelait Loulou. Pour moi, Loulou est tout un pan de mon enfance qui refait surface. Des réminiscences d'une époque où, Claudi (Presset) et moi, nous nous traînions à quatre pattes sur le sol lisse des longs corridors de ce qui s'appelait alors l'Hospice orthopédique. Faisant la course, nous dévalions comme des fusées les escaliers, à plat ventre, la tête la première entre les jambes des médecins et des infirmières. Il n'y avait pas encore, dans ce temps-là, des chaises roulantes légères. La reptation était pour nous notre seul moyen de nous déplacer.

Parfois dans nos folles randonnées — on pourrait en écrire un livre — nous rencontrions au sortir de l'ascenseur une dame handicapée poussant devant elle une chaise. J'entends encore les grincements de cette chaise vieillissante, sous le poids conjugué des années et des efforts à la pousser. On l'entendait longtemps gémir avant de voir apparaître celle qui s'y trouvait, Loulou Dubois.

Elle m'avait toujours impressionné, par un côté très distingué que dégageait sa personne. Un petit quelque chose... qu'on l'aurait crue baronne, avec une très belle voix où claquaient certains mots. Et coquette en plus, comme l'écrivit Bella.

Il nous arrivait d'être invités chez elle à prendre du thé avec des friandises. Claude et moi étions ses chouchous, un peu ses enfants comme elle aimait à le dire. Moments merveilleux d'évasion, durant ces longues périodes d'hospitalisation, dont nous sortait la voix courroucée d'une infirmière partie à notre recherche.

Mais Loulou avait le sens du marketing pour le recrutement de nouveaux membres de l'ASPr. En parlant de nous, lors de ces fameux salons de thé avec d'autres Prs et où il nous arrivait de participer, elle disait: « Ces deux-là ont une bonne tête, ils ont l'air intelligents... il faudra les recruter plus tard ! » Elle était très pointilleuse sur le choix des nouveaux membres, avec un petit côté élitiste.

Aujourd'hui Loulou s'est endormie pour toujours. Avec elle ce sont cinquante années de l'ASPr qui se tournent. Restée attentive aux autres, puisse-t-elle encore nous aider d'où elle repose.

A. Braichet

Rapport annuel 1988

La Conférence des comités de sections — manifestation importante avec un programme spécial — s'est tenue pendant le week-end des 26 et 27 mars 1988 à la Montagne-de-Douanne. En assemblée plénière et en groupes, un travail intensif pour l'avenir a été accompli et les « aiguillages » posés pour une nouvelle orientation de l'ASPr. Il est alors apparu clairement que notre association est en mesure de s'affirmer et, au travers d'une réorganisation, de trouver de nouvelles forces et d'améliorer ses prestations.

Les points suivants sont particulièrement à mentionner: une partie du travail fait jusqu'à présent à titre honorifique doit être exécuté dorénavant par des professionnels rémunérés; le projet Telephan — téléinformatique à domicile — doit être réalisé comme un programme concret d'apport de postes de travail précédé d'un projet pilote; l'association doit se soucier davantage d'accroître les possibilités de formation de ses membres; les contacts avec les représentants de l'ASPr dans les Conseils de fondation des foyers doivent être améliorés. L'intensification des relations publiques, la recherche de nouvelles ressources financières, le développement de propositions dans le domaine de l'intégration sociale ont aussi été étudiés.

Après la séance, on a d'abord attendu la réception de tous les rapports des groupes de travail, ensuite de quoi les volumineux documents et le procès-verbal ont été rédigés et revus. Malheureusement, ce travail a dû être abandonné en été et en automne pour des raisons de santé de votre président central qui a dû, par ailleurs, se concentrer sur une surcharge d'affaires courantes et les questions de textiles. Au moment de la rédaction de ce rapport, les papiers de la Montagne-de-Douanne se trouvent au secrétariat central pour traduction et chez le président central pour l'élaboration des premiers concepts. Prochainement, tous les documents seront remis aux groupes de travail respectifs. Ensuite, ces groupes, avec leurs conseillers (ou coaches), apureront les premiers concepts. Lors d'une seconde session d'un week-end à la Montagne-de-Douanne, en automne 1989, la Conférence des comités de section devra approfondir et concentrer le travail

de ces groupes afin que les concepts de réorganisation soient « prêts à l'emploi ».

L'exercice 1988 a commencé de façon mouvementée pour les responsables des collectes de textiles. La continue mauvaise situation des prix n'a pas eu des répercussions seulement sur notre collecte, mais le Groupement des œuvres d'entraide TEXAID a aussi souffert de cette situation particulièrement du marché.

Le Groupement des œuvres d'entraide TEXAID a pris contact avec nous et nous a fait des propositions pour voir quelles mesures pourraient enrayer la réduction du bénéfice et améliorer les recettes. Une première étude d'un plan des collectes donna, tout au moins pour l'ASPr, une image négative: l'analyse prouva une perte élevée pour notre association. Nous devons refuser. Les organisations de ramassage de textiles se sont rencontrées plusieurs fois en 1988 mais ne sont pas arrivées à s'entendre avant la fin de l'année, en raison de la différence de rapports structurels et d'organisation entre les deux partenaires. Les discussions seront poursuivies en 1989.

Grâce à l'initiative de notre nouveau membre sympathisant et conseiller pour les affaires de textiles, Moritz K. Weber, nous avons pu négocier un montant de participation aux bénéfices sur les vêtements usagés qui a été de 25 % plus élevé qu'en 1987!

Après trois années d'activité, René Paerli, notre secrétaire central nous a quittés pour commencer une nouvelle carrière auprès de son employeur précédent, une importante société d'assurances. Nous regrettons particulièrement le départ de René car nous savons qu'il a accompli un travail exemplaire et qu'il sera difficile de le remplacer. Nous félicitons René pour sa réussite et nous le remercions de rester membre sympathisant et ami de l'ASPr. Le 1^{er} décembre 1988, Philippe de Torrenté, notre nouveau secrétaire, entrait au service de notre association.

1988 a aussi été une année de continuité, de travail de base éprouvé. Cela ressort des rapports suivants.

Assemblée des délégués

63 personnes, dont 44 avec droit de vote, ont participé à l'assemblée des

délégués du 28 mai 1988 à Schlieren, magnifiquement organisée par la section zurichoise. Entre autres personnalités, on y a relevé la présence du Dr Peter Wiederkehr, conseiller d'Etat et directeur de la Santé publique et des œuvres sociales du canton de Zurich, de M. Heinz Rieder, vice-président du Conseil municipal de Schlieren et directeur de la Santé publique ainsi que de M^{me} Esther Nebiker, représentante de Pro Infirmis. Walter Ott jun. et Hans Klopfenstein ont été nommés scrutateurs.

L'assemblée des délégués a approuvé le procès-verbal de l'assemblée générale de 1987 et le rapport annuel 1987 qui a paru dans «Faire Face» N° 5/88. Les comptes 1987 ont également été approuvés. Ils ont bouclé avec un excédent de recettes de Fr. 120 000.- dont Fr. 107 000.- ont été répartis comme suit: Fr. 67 000.- aux six foyers fondés par l'ASPr et à diverses institutions; Fr. 20 000.- ont été mis en réserve pour l'assemblée générale du jubilé et Fr. 20 000.- pour la première fois, en faveur de l'habitation individuelle. Le solde de Fr. 13 000.- a été versé en augmentation du capital.

Le président central et les vice-présidents ont remercié la section zurichoise, ainsi que tous les amis de l'ASPr qui ont œuvré dans les coulisses, pour la parfaite organisation de cette assemblée des délégués.

Comité directeur/ conseil

En 1988, le Comité directeur a siégé deux fois. Le 22 octobre 1988 à Wangen a/Aare, M. Philippe de Torrenté a été élu comme successeur de M. René Paerli au poste de secrétaire central. Le 17 décembre 1988 à Berne, ce sont particulièrement les augmentations de salaires pour 1989, les indemnités pour perte de gain et le règlement des vacances des rédacteurs, du secrétaire central et de la secrétaire qui ont été fixés.

Le Conseil s'est réuni deux fois en mars 1988, à Rothrist et à la Montagne-de-Douanne, et une fois en décembre à Egerkingen. Le 5 mars 1988, le Conseil s'est avant tout occupé du rapport et des comptes annuels avec la répartition de l'excédent de recettes 1987 et l'établissement du budget 1988. Lors de la séance du 26 mars 1988, le Conseil a accepté l'exécution du projet-pilote TELEPHAN dans le cadre de FASTEL et en a attribué le mandat à André Braichet. Dans le cadre de la réorganisation, le Conseil a créé un poste de

«Public Relations» qui a été confié à André Braichet, vice-président de l'ASPr. Il a tout de suite été mandaté pour la préparation de nouvelles cartes de membres pour les membres actifs, sympathisants et sympathisants avec droit de vote. Le projet du président central de «Règlement pour la répartition des fonds aux formes individuelles d'habitation (hormis les foyers)» a été accepté. A l'occasion du jubilé de l'ASPr, le Conseil a accepté de mener une campagne exceptionnelle de collecte de fonds avec l'appui de la SSR (radio et télévision), des PTT (20 lignes téléphoniques), du TELETEXT et de la presse écrite. Un spot télévisé sera créé à cette occasion et une distribution de bulletins de versement sera faite dans toutes les cases postales de notre pays (Tessin excepté). Enfin, le Conseil a accepté la modernisation de «Faire Face».

Conférence des comités de sections

En suite directe à la séance des comités de section du 27 novembre 1987, la Conférence des comités de section s'est tenue les 26/27 mars 1988 à la Montagne-de-Douanne. Une soixantaine de personnes sont venues de toute la Suisse pour participer à cette assemblée de deux jours. Le but de cette session était la réorganisation de l'ASPr. Pour de plus amples informations sur ce thème, vous pouvez vous référer à l'article d'André Braichet, paru dans «Faire Face» N° 6/88 ainsi qu'au rapport annuel de notre président, le Dr h.c. Heinz Schmid.

Secrétariat central

Rédigé par René Paerli

Deux collaborateurs à plein temps s'occupent actuellement des nombreux travaux administratifs en relation avec les affaires courantes de l'association, les finances, les cours de vacances et de sport, l'édition du journal «Faire Face», la préparation des séances de week-end de travail, etc. La charge devient toujours plus lourde et les deux collaborateurs ont été mis fortement à contribution durant l'année écoulée. Le secrétaire central ainsi qu'Aniko Széplaki ont également participé chacun à un cours de notre association pendant leurs vacances en tant que directeur ou aide. Les expériences ainsi faites les ont grandement aidés dans leurs tâches quotidiennes. Les derniers

mois de l'année ont été consacrés à l'introduction de la dernière partie des données dans notre ordinateur et le mois de décembre 1988 à la mise au courant du nouveau secrétaire central.

Effectif des membres au 31.12.1988

Membres actifs :	1043
Membres sympathisants avec droit de vote :	147
Membres sympathisants :	741
Total :	1931
Abonnés (non-membres) :	212

Equipe des cours et des directeurs de cours

Rapport rédigé par Josef Lehmann

Récemment, j'ai eu un peu de temps à disposition, ce qui m'a permis de lire quelques rapports des responsables des cours. Ces rapports ne sont publiés nulle part et sont spécialement établis pour l'OFAS. On y trouve cependant des détails fort intéressants.

Personne ne m'en voudra je l'espère si je cite quelques phrases: «... est un cours selon l'art. 44, conforme aux statuts des cours et sert à employer de manière intelligente les loisirs des handicapés graves qui n'auraient aucune autre possibilité d'être pris en charge.» Ensuite: «Nous avons répété et chanté avec beaucoup d'entrain et d'application. J. B. avait préparé 27 nouvelles chansons. Nous avons également repris tous les chants de l'année passée!... Ce cours a été très productif et intéressant.»

Ailleurs il est écrit: «Ce cours qui est devenu une tradition a comme buts: donner la possibilité de passer des vacances à des handicapés physiques qui, de par leur handicap ne pourraient que difficilement aller ailleurs en vacances, ou même pas du tout. Créer des contacts; soulager les familles et leur entourage des soins lourds; oublier le train-train quotidien; fournir la possibilité de participer à des activités comme la gymnastique, la natation, les jeux, le chant et l'équitation.»

Des points négatifs ont aussi été abordés: «Nous ne sommes ni un home médicalisé avec des installations modernes, ni une clinique psychiatrique. Nous ne mettons sur pied un cours de vacances que pour des handicapés physiques.» Ou: «Le deuxième jour déjà, j'ai dû raccompagner une aide à la gare, car psychi-

quement, elle ne supportait pas les contacts avec les handicapés.»

Je préfère entendre les phrases suivantes : « A leur arrivée, les musiciens ont préparé leur installation. Dès la première danse, une belle soirée pleine d'ambiance débuta. Les aides se sont énormément occupés des handicapés et ainsi tout le monde a pu, à tour de rôle, danser plusieurs fois. Un aide, non-danseur invétéré qui de plus n'aimait pas la musique qui était jouée, s'est mis à l'écart pendant un certain temps, jusqu'au moment où il s'est rendu compte du plaisir qu'il pouvait offrir aux handicapés par son engagement. Il fut finalement largement récompensé en voyant autour de lui les visages rayonnants et heureux de ses partenaires handicapés. » J'ai trouvé autre part la phrase suivante : « A la fin du cours de cette année, les participants se sont déclarés très satisfaits et contents. Tous ont fait l'expérience de quelque chose de nouveau et ont appris à mieux comprendre le handicap des autres. »

D'un rapport journalier : « Pour un cadeau d'anniversaire, nous avons tous signé un T-shirt avec un stylo résistant à l'eau, ce qui était difficile à faire pour beaucoup, mais le plaisir du bénéficiaire a rapidement fait oublier les efforts accomplis. »

Quel enthousiasme et quel courage faut-il pour élaborer un rapport quotidien avec l'indication exacte des heures et même des demi-heures, de 9 heures jusqu'à 21 heures ! On ne peut que remercier et féliciter les responsables.

Lors du dernier cours de Noël, j'ai eu l'occasion de visiter pour la première fois le chalet Bois-du-Moulin, à la Claie-aux-Moines. Françoise et Roland Kammermann y ont fêté leur jubilé de 10 ans comme directeurs de camps et de cours. Ce fut malheureusement aussi leur dernier cours comme responsables. Nous tenons ici à les remercier très sincèrement de leur fidélité et de leur excellent travail en faveur de notre association. L'engagement de nos directeurs de cours et de camps est énorme. Les rapports témoignent de l'enthousiasme qu'il faut pour mener à bien les idées et les appliquer créativement durant tout un cours. Le même enthousiasme anime les aides qui sont toujours disponibles avec beaucoup de dévouement. Un grand et chaleureux merci à nos aides et à nos directeurs de cours pour leurs bonnes idées. Je ne peux assez le répéter. Mais j'aimerais aussi souligner la très bonne collaboration avec les responsables du secrétariat central et les en remercier ici de tout cœur.

Statistique des cours

Lieu		Nombre de handicapés	En chaise roulante	Aides et dirigeants	Durée (jours)	Total des jours
Montana	V	50	32	26	13	988
Montbovon	V	13	9	10	13	299
Chaux-d'Abel	V	9	6	8	14	238
Leuenberg	V	17	14	11	11	308
Eichberg	V	22	14	21	14	602
Waldegg	V	16	13	15	12	372
Magliaso	V	33	19	19	13	676
Gwatt	V	31	26	18	12	588
Wasserwendi	V	23	18	15	15	570
Gwatt	S	30	27	22	13	676
Twannberg	S	16	8	13	15	435
Wildhaus*	P	13	11	9	5	110
Wildhaus	C	15	15	11	13	338
Wildhaus	N	18	13	10	11	308
Claie-aux-Moines	N	13	8	7	11	220
Gwatt	N	15	13	12	10	270
Eichberg	N	19	11	16	11	385
Total		353	257	243	206	7383

V = cours de vacances, S = cours de sport, P = cours de Pâques, C = chant, N = Noël

* = pour ce cours nous n'avons pas demandé de subvention à l'OFAS.

Rapport financier

Le résultat 1988 est modeste, selon les prévisions établies.

Les postes importants de notre compte d'exploitation 1988 présentent comme **recettes** :

Collecte de vieux papiers	Fr. 500.—
Collecte de vieux textiles	Fr. 199 581.45
Intérêts	Fr. 26 128.40
Subventions AI - salaire secrétariat	Fr. 101 167.—
Subventions AI - cours de vacances	Fr. 263 734.50
Autres recettes (cotisations-dons)	Fr. 22 122.15
Total	Fr. 586 233.50

et comme **dépenses** :

Traitements + charges sociales secrétariat	Fr. 139 262.10
Cours et camps de vacances	Fr. 250 637.50
Déficit « Faire Face »	Fr. 46 626.95
Autres dépenses	
séances-déplacements, frais généraux divers	Fr. 76 261.30

Total **Fr. 512 787.85**

L'excédent des recettes se montant à Fr. 73 445.65

a été réparti comme suit, selon décision du Conseil du samedi 11 mars 1989 à Wangen

ASKIO	Fr. 15 000.—	
ATIAH	Fr. 15 000.—	
Solde à propres besoins + jubilé	Fr. 43 445.65	Fr. 73 445.65
		Fr. —.—

Dès lors, le capital de l'association demeure inchangé à **Fr. 442 447.87**, dans la mesure où le solde non distribué est viré dans le compte « réserve propres besoins ».

Il est souhaitable que la prochaine collecte de fonds remporte le succès désiré et permette, comme par le passé, de soutenir un plus grand nombre d'actions.

Le caissier : Jean-Paul Schaer

Faire Face - Dennoch

Rédigé par Ernst P. Gerber

Comme prévu, dix numéros ont paru avec des articles importants: «Voyager à travers la Suisse en train», «Séquelles tardives de la poliomyélite», «Télétravail à domicile» ainsi que «Ateliers protégés». La collaboration et l'intérêt des membres pour l'un ou l'autre de ces articles a été réjouissante. Pour donner suite à de nombreuses demandes, la traduction des articles importants a été augmentée, aussi bien dans la partie française que dans la partie allemande.

L'équipe de rédaction a tenu une séance d'une journée en avril à Lucerne; elle a été suivie d'une session de week-end à Arbon, en octobre. Pendant ces deux séminaires, le groupe s'est occupé en priorité de la nouvelle présentation graphique du journal. Les membres suisses allemands et suisses romands ont eu des discussions intenses au sujet des diverses propositions des graphistes. Les travaux ont pu être terminés vers la fin de l'année. Le Conseil a approuvé le nouveau concept. Entre-temps, vous aurez découvert chez vous, chères lectrices, chers lecteurs, le résultat de nos efforts.

Lors du week-end à Arbon, l'équipe de rédaction est revenue sur le thème principal de la séance de travail à la Montagne-de-Douanne où il avait été question de la restructuration et de la nouvelle orientation de notre association. L'équipe de rédaction aurait souhaité que les idées et les propositions élaborées par les différents groupes de travail fussent envoyées plus rapidement à nos membres. Il aurait été idéal que les nouvelles options décidées lors des séances de la Montagne-de-Douanne puissent être poursuivies sans interruption.

L'équipe de rédaction a décidé de proposer au Conseil le changement de nom de l'ASPr en «Association suisse des handicapés physiques»; elle considère que cette nouvelle appellation serait plus complète et plus compréhensible.

Hanne Müller a malheureusement été contrainte de quitter l'équipe de rédaction. Nous la remercions pour son engagement complet et les bons conseils dont elle nous a fait bénéficier pendant plus de trois ans. Pour la remplacer, le Conseil a élu Thomas Z'Rotz, d'Ennetmoos/LU.

La rédaction et l'équipe de rédaction remercient toutes les lectrices et tous les lecteurs, tous les membres et abonnés de l'intérêt qu'ils portent à

notre journal. Un grand merci va en particulier aux membres qui sont toujours disposés à nous faire part de leur point de vue et à nous faire profiter de leur vécu et de leurs expériences. C'est grâce à ces collaborateurs que notre journal est en mesure de présenter des textes réalistes et qu'il ne reste pas seulement un organe d'informations officielles. Ce sont eux qui établissent les liens entre les personnes concernées, mais aussi entre handicapés et non-handicapés. Souhaitons que cette collaboration se poursuive durant cette année du jubilé et qu'elle s'amplifie!

Equipe juridique

Rédigé par Me Victor G. Schulthess

Depuis la disparition d'Emil Thür, notre commission d'aide juridique se trouve sans dirigeant. L'année dernière, j'ai rédigé un résumé pour le rapport annuel. Dans sa lettre du 20 décembre 1988, René Paerli avait prévu qu'un résumé des différents rapports des conseillers soit établi. Pour donner suite à cette idée, je m'exprime pour la région de Lucerne, en y ajoutant quelques remarques personnelles.

«Si je mesurais la fréquence de l'utilisation du conseiller de l'entraide juridique dans la région lucernoise, je devrais supposer que nos membres connaissent peu de problèmes et posent peu de questions en ce qui concerne les prescriptions des assurances (AI, assurance-maladie, assurance-accidents, prestations complémentaires, etc.). Ma longue expérience me laisse toutefois douter à ce sujet. Deux possibilités sont à envisager: les membres de l'ASPr, grâce à leurs efforts personnels, sont devenus plus actifs et peuvent s'occuper eux-mêmes de leurs problèmes de droit, ou alors ils ont trouvé eux-mêmes un homme de loi compétent. Ceci serait le côté positif. J'ai vécu dernièrement l'expérience suivante: un membre s'est adressé à moi afin de recevoir des conseils. Il s'est ensuite chargé, pas à pas, d'entreprendre les démarches nécessaires pour obtenir un résultat tout à fait satisfaisant dans un litige. Par contre, le côté négatif concerne ceux qui laissent aller des points importants qui leur causent du souci et qui restent totalement inactifs. Si l'on juge qu'une décision est injuste, il faut l'affronter en réagissant et en luttant. Les conseillers de l'entraide juridique de l'ASPr sont toujours prêts à soutenir

les membres, à leur donner un premier conseil puis à les orienter toujours vers un service juridique compétent. Consultez les adresses qui paraissent régulièrement dans «Faire Face»!

Rapport annuel 1988 des groupes de correspondance de Suisse romande

Rédigé par

Arlette Teufel et Jean Bienz

Le 31 décembre 1988, sept groupes de correspondance comprenant 47 membres étaient en activité. Les cahiers ont circulé environ 45 fois en tout.

Trois groupes se sont retrouvés pour partager en commun un potage aux légumes et évoquer des souvenirs.

Le nombre des correspondantes et correspondants est resté presque stable malgré deux décès et une démission. Nous ont quitté pour toujours: Albert Müller et Jean-Pierre Pahud. Quatre nouveaux correspondants sont venus renforcer nos rangs.

Une collecte qui a rapporté 90 francs nous a permis d'acheter les lots pour la «pêche miraculeuse» que nous organisons lors de la vente à *Plein Soleil*. La «pêche miraculeuse» avec ses 160 cornets nous a permis de réunir la coquette somme de 320 francs. En plus, de nombreuses correspondantes ont tricoté pour la vente ou sont venues nous aider d'une manière ou d'une autre.

Une question d'ordre général a été posée dans chaque groupe: l'amitié issue de l'ASPr vous a-t-elle aidé dans votre vie? L'ensemble des membres des groupes ont répondu que ce qui les avait marqués dans l'ASPr étaient la compréhension, l'entraide et l'amitié dans les «coups durs». Cette constatation est toujours valable de nos jours, alors que nous allons fêter cette année le jubilé du cinquantenaire de l'ASPr.

Comme chaque automne, une bonne vingtaine de correspondantes et de correspondants se sont réunis à *Plein Soleil* pour une séance administrative et pour y échanger des idées. Cela nous a permis de passer une belle journée.

Dans l'ensemble, la période 1987-1988 a été bonne pour tous les groupes de correspondance.

Rapport des groupes de correspondance de Suisse alémanique

Rédigé par Kaspar Lüscher

Jusqu'à aujourd'hui, 14 décembre 1988, 99 dossiers des 29 groupes de correspondance m'ont été envoyés. Depuis un certain temps, une grande partie des cahiers de groupes n'ont cessé de circuler rapidement et il n'y a eu aucun changement en cette fin d'année. Les réunions de familles de correspondance continuent à être maintenues dans les différents endroits de notre pays. Les rencontres sont animées et organisées le plus souvent d'une manière autonome par un membre du groupe. Les «écrivains», après un échange fréquent de lettres, ont de temps en temps une envie spontanée d'obtenir un contact plus direct et d'aboutir ainsi à une rencontre. Tout ceci démontre l'intérêt général que suscite notre idée.

Je tiens ici à remercier chaque correspondant (écrivain de dossiers) et à l'encourager à continuer dans cette voie.

Il y a une année, le 27 décembre 1987, notre ami de l'ASPr, l'oncle Hans Blickenstorfer, nous quittait pour toujours. Officiellement, les responsabilités concernant les dossiers reposent uniquement sur mes épaules. Mais en réalité, je constate avec plaisir que d'autres personnes responsables se chargent d'une partie de mon travail afin que je puisse m'occuper de mes tâches journalières. J'ai confiance en l'avenir en sachant que cela ne changera pas.

Cette répartition des tâches me réjouit et je remercie chacun de vous de sa participation et de son aide.

TELEPHAN

Rédigé par André Braichet

Le projet TELEPHAN, qu'est-ce que c'est au fond? On en parle, on en parle, un peu comme l'Arlésienne... mais on ne voit rien venir.

Pour ceux qui l'auraient oublié, rappelons dans les grandes lignes l'idée qui se cache derrière cette abréviation de téléinformatique pour handicapés à domicile.

Avec l'essor considérable des télécommunications, et depuis quelque temps de la télématique, il se fait jour de plus en plus d'une nouvelle forme de travail: le télétravail. Ce dernier

va certainement provoquer de profonds bouleversements dans notre société. Il sera en particulier une réponse au problème ardu de la circulation dans nos villes, aux heures de pointe des automobilistes qui viennent et qui partent au travail (mouvement pendulaire).

Par télétravail il faut comprendre le travail qui se fait grâce aux télécommunications et à l'aide de la micro-informatique. En effet, à partir d'une petite boîte électronique, appelée MODEM, et d'un logiciel spécial, il est possible de communiquer depuis son ordinateur – un PC par exemple – avec n'importe quel autre ordinateur au travers des réseaux existants.

Et pour la personne handicapée il s'agit de ne pas manquer ce train-là. Notre membre Lorenzo Piaggio a développé plusieurs fois dans «Faire Face» l'idée de places électroniques de travail à domicile pour les personnes handicapées. Le projet Telephan n'est rien d'autre que la matérialisation de ce concept. L'ASPr deviendrait l'instigatrice de cette nouvelle forme de travail pour de nombreuses personnes handicapées qui n'arrivent pas – à cause de leur handicap – à s'intégrer dans le circuit économique traditionnel.

Mais, avant de développer Telephan à grande échelle, il était primordial pour la commission de commencer par un projet pilote. Le cahier des charges du projet pilote romand a été inscrit durant l'été 1988 et la commission Telephan ainsi que le Conseil de l'ASPr ont accepté ce projet pilote à la fin de l'automne 1988.

Il consiste en la connection d'un PC sur le centre serveur de l'ATIAH (Association transdisciplinaire d'informatique appliquée aux handicaps) et de gérer à distance le «téléservice 48 heures» des questions des usagers de ce service.

Le projet pilote a démarré au début 89 avec une phase de tests pratiques qui s'étendra sur trois mois environ. L'objectif de ce projet pilote est de démontrer qu'il est possible pour une personne handicapée de travailler chez elle à l'aide de la microinformatique et d'avoir accès à des banques de données au travers de réseaux existants comme le réseau communauté ou d'autres.

La commission Telephan a été confrontée à un problème de compréhension entre ses membres – dû essentiellement à la barrière des langues – ce qui est compréhensible dans un domaine aussi technique que celui de la microinformatique. Aussi a-t-il été décidé de former à l'avenir deux commissions, l'une alémanique et l'autre romande, pour la

réalisation des deux projets pilotes. Une fois cette première phase réalisée, il s'agira d'examiner en commission plénière la suite à donner à ce projet.

Conclusion

Au moment de la publication de ce rapport annuel, l'ASPr aura déjà derrière elle quelques mois de l'année de son cinquantième anniversaire. Quelques petits signes extérieurs ont permis de déceler cette année spéciale du jubilé: notre association s'est donné un nouveau sigle, le journal «Faire Face» est présenté d'une façon entièrement nouvelle et nos envois postaux sont ornés de l'autocollant jaune du jubilé.

Aussi est-il logique que la direction, les rédacteurs et les équipes de rédaction, le secrétariat central, le comité d'organisation de la section vaudoise et quelques membres aient été fortement engagés en 1988 pour l'année du jubilé. A côté des nouveautés déjà citées, une plaquette du jubilé sera éditée et le poste de «Public Relations» a été mis en place. Nous avons aussi mis en œuvre des préparatifs pour une collecte de fonds exceptionnelle. Il va de soi que l'année du jubilé est tout indiquée pour que l'ASPr se présente et se fasse connaître d'un large public.

La fête officielle du cinquantenaire de l'ASPr se déroulera le 3 juin 1989. Une assemblée générale extraordinaire et une soirée de divertissement se dérouleront à la caserne de Chamblon, près d'Yverdon-les-Bains.

Pour terminer, il me reste à remercier cordialement tous les membres qui ont travaillé pour notre association. Malgré les «hautes vagues», 1988 a quand même été une bonne année, mais sans grand profit matériel. L'ASPr possède une solide et bonne base: l'amitié entre ses membres. C'est sur cette même base que se construit l'avenir de notre association.

Le Président central:

D' h.c. Heinz Schmid

Le secrétaire central:

Philippe de Torrenté

UN CADEAU...

**un abonnement à
FAIRE FACE!**